



Communiqué de presse

Nouvelle politique de stationnement à Porrentruy

Porrentruy se dote d'une nouvelle politique de stationnement pour améliorer la mobilité et rendre la ville plus vivante, plus fluide et plus agréable pour ses utilisateurs.

Une ville où il fait bon vivre, où les piétons et les cyclistes cohabitent de manière harmonieuse et fluide et où les habitants, les commerçants et les pendulaires profitent d'options de stationnement adaptées à leurs besoins : voici les objectifs centraux de la nouvelle politique de stationnement qui sera déposée publiquement par la Municipalité de Porrentruy.

Conséquence directe du plan de mobilité de la cité bruntrutaine et des souhaits répétés formulés par le Conseil de ville en la matière, cette nouvelle politique de stationnement permettra de rendre la ville de Porrentruy plus fluide et plus agréable à court terme pour l'ensemble de ses utilisateurs.

Durée et tarifs

Concrètement, plusieurs mesures tarifaires vont être adaptées : les parkings gratuits situés en périphérie directe du centre de la capitale ajolote passeront à 1.- CHF/heure, les parkings actuellement payants, ainsi que les places sur voiries hors périmètre vieille ville passeront à 1.50 CHF/heure. Les places au centre-ville resteront elles à 2.- CHF/heure. La demi-heure gratuite offerte aux automobilistes sera valable sur l'ensemble des places payantes.

Les parkings destinés au co-voiturage (situés aux deux extrémités de la ville), la zone du Voyeboeuf (entre l'espace loisirs et le tennis) ainsi que celle du cimetière resteront gratuites.

Concernant les durées maximales de stationnement, elles s'échelonnent entre 1h30 au centre-ville, 3h pour les zones bleues et les autres zones payantes et une durée illimitée pour les grands parkings.

Tout sauf restrictive, cette nouvelle politique de stationnement ne prévoit aucune suppression de places de parc en ville de Porrentruy. Résolument pensée pour optimiser les flux de mobilité, elle proposera aux utilisateurs différents types d'abonnements de parkings adaptés à leurs besoins. Et même si cela n'est pas l'objectif principal poursuivi par les autorités, ce nouveau régime de stationnement permettra à la ville de réaliser, à court terme, une rentrée financière annuelle estimée à environ CHF 100'000.-.

Planning

Les autorités de la ville de Porrentruy prévoient la mise en vigueur de cette nouvelle politique après les vacances d'été.

Annexes : 3 plans (situation actuelle, situation nouvelle et durée de stationnement)

Contacts : *Anne Roy, Conseillère municipale, 079 729 52 72*
Dominique Vallat, Commissaire, 032 465 77 22